



**ARRETE DU MAIRE
Police Municipale**

**Objet : Arrêté de travaux – Extension réseau de gaz GRDF – suppression
branchement actuel
ARR2025-03-05-20-**

Nous, Maire de la commune de Seloncourt,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1,
L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2, L 2215-4, L 2215-5, L 2216-1 et L 2216-2,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-1 et suivants,
Vu la demande formulée par l'entreprise SAS HAEFELI sise ZAC de la Saline à LURE 70-
Vu l'avis favorable des services techniques de la ville de Seloncourt,
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution de
travaux pour L'extension réseau gaz GRDF et la suppression du branchement actuel, rue d'Audincourt
et sur le parking de l'église Saint Laurent à Seloncourt.

- ARRÊTONS -

ARTICLE 1 : Des travaux d'extension du réseau Gaz GRDF et de suppression du branchement actuel vont avoir lieu à SELONCOURT dans la rue d'Audincourt et sur le parking de l'église Saint Laurent. Ces travaux se dérouleront entre le 26 mars 2025 et le 07 avril 2025.

ARTICLE 2 : En fonction d'impératifs de travaux, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits les 26 mars, 04 avril et 07 avril 2025

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions en vigueur et sera mise en place par l'entreprise SAS HAEFELI sise LURE, chargée des travaux et sous leur responsabilité.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commissaire Central de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie ainsi que la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Seloncourt, le 05 mars 2025

Monsieur Jean-Marc ROBERT

Adjoint à la voirie et à la circulation

